



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 septembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX  
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 29  
Nombre de procurations : 5  
Nombre de votants : 34  
Date de la convocation : 12 septembre 2023  
Date de publication : 25 septembre 2023

### **Conseillers présents**

|  |  |  |
|--|--|--|
| GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD<br>Isabelle, MANGIN Isabelle,<br>BERTHAUD Mathieu,<br>CHAMPANHET Stéphane,<br>NONNOTTE-BOUTON Catherine,<br>GERMOND Daniel, DRAY<br>Frédérique, JABOVISTE Philippe,<br>MIRAT Maryline, DOUZENEL | Alexandre, CUINET Jean-Pierre,<br>ROCHE Paul, PECHINOT<br>Jacques, FICHERE Jean-Pascal,<br>REBILLARD Jean-Michel,<br>CRETIN-MAITENAZ Blandine,<br>CERNELA Patrice, LEFEVRE<br>Jean-Philippe, DELAINE Isabelle,<br>JEANNET Nathalie, DEMORTIER- | BLANC Catherine, ANTOINE<br>Patricia, BOURGEOIS-<br>REPUBLIQUE Claire, GRUET<br>Justine, PRAT Hervé, JARROT-<br>MERMET Laëtitia, HAMD AOUI<br>Ako, HERRMANN Nadine |
|--|--|--|

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

MARCHAND Sylvette donne procuration à ROCHE Paul, MBITEL Mohamed donne procuration à FICHERE Jean-Pascal, CUSSEY Laëtitia donne procuration à DEMORTIER-BLANC Catherine, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé, MUGNIER Christine donne procuration à BERTHAUD Mathieu

### **Conseillers absents non représentés**

GOMET Nicolas

**Objet : Avenant n°2 au Marché de Partenariat de Performance Énergétique (MPPE) avec la SPL Grand Dole Développement 39**

Rapporteur : Madame Nathalie JEANNET

Par délibération n° 21.27.09.89 du 27 septembre 2021, la Ville de Dole a approuvé la conclusion, avec la Société Publique Locale Grand Dole Développement 39 (G2D39), d'un marché de partenariat de performance énergétique ayant pour objet la rénovation patrimoniale et énergétique de cinq groupes scolaires de la Ville de Dole.

- L'école Saint-Exupéry et la crèche Les Petits Loups,
- L'école de la Bedugue,
- L'école du Poiset,
- L'école Beauregard,
- L'école Rochebelle.

Pour l'exécution du contrat, la SPL G2D39 a lancé une procédure de publicité et de mise en concurrence pour la passation d'un marché global de performance énergétique décomposé en cinq lots.

Accusé de réception en préfecture  
039-213901986-20230918-DCM2023059-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2023  
Date de réception préfecture : 26/09/2023

À la suite de l'attribution de quatre de ces cinq lots, les Parties ont connu le détail des prestations techniques de conception, de réalisation et d'exploitation des travaux de rénovation patrimoniale et énergétiques de quatre des cinq groupes scolaires, ainsi que le coût définitif des travaux sur ces quatre groupes scolaires. Par conséquent, un avenant n°1 a été conclu.

Suite à l'intégration de centrales photovoltaïques pour les groupes scolaires de Saint-Exupéry et Bedugue, de la réalisation d'une consultation bancaire et de la décision de retirer le groupe scolaire du Poiset du projet, la Ville et la SPL se sont de nouveau rapprochées pour conclure un avenant n°2 au contrat.

Vu l'avis favorable de la Commission Affaires Sociales, Familiales et Scolaires du 12 septembre 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission Transition Écologique du 13 septembre 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission Fonctionnement de l'Institution du 14 septembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,

**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** le projet d'avenant n° 2, en annexe, au Marché de Partenariat de Performance Énergétique avec la SPL Grand Dole Développement 39,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN            POUR : 34  
                          CONTRE : 0  
                          DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Educatives
- Pôle Services Techniques
- SPL G2D39

*Fait à Dole, le 18 septembre 2023.*

*Pour extrait certifié conforme,*

*Le Maire,*

*Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX*

